



Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le 04/04/2025

ID : 059-215903832-20250327-DEL_25_11-BF

S'LO

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

VILLE DE MARLY



1 Rappel réglementaire

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

D'autre part, la loi NOTRe du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire. Il retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'année.

Il comporte deux grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune
- La section d'investissement qui porte sur des opérations annuelles

Le compte de gestion, quant à lui, est établi par le comptable public de la collectivité.

Le vote du Conseil Municipal arrêtant les comptes, doit intervenir au plus tard le 30 juin suivant l'année de l'exercice.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le vote du compte administratif est prévu lors du Conseil Municipal du 27 mars 2025.

2 La section de fonctionnement

Elle permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

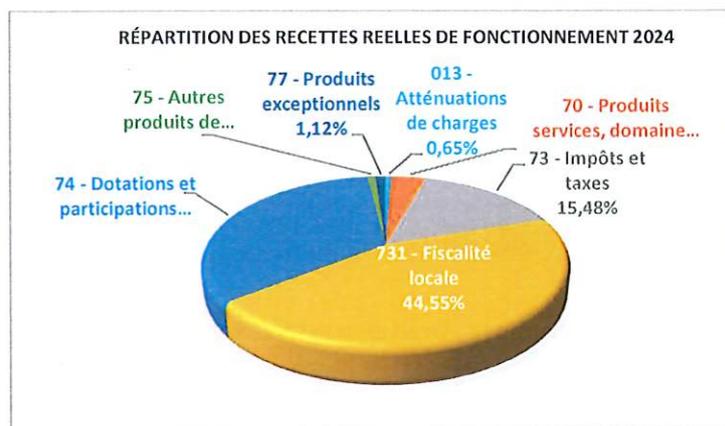
2.1 Les recettes de fonctionnement

Le volume total des recettes réelles de fonctionnement est de 16 381 968.31 € et concernent :

- Les atténuations de charges
- Les produits issus de la fiscalité directe locale (impôts locaux)
- Les dotations de l'Etat (dont la dotation globale de fonctionnement) et les participations d'autres collectivités
- Les produits des services (restauration scolaire, activités péri et extra-scolaire, crèche, locations)
- Les revenus des immeubles communaux
- Les recettes de cessions

Les recettes d'ordre représentent des écritures comptables pour 16 156.79 €.

Chapitres	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	Evolution
002 Résultat de fonctionnement reporté					- €	
013 - Atténuations de charges	77 944,80 €	147 911,04 €	96 045,09 €	105 756,50 €		10,11%
70 - Produits services, domaine et ventes div	483 369,05 €	549 947,24 €	662 093,68 €	602 713,85 €		-8,97%
73 - Impôts et taxes	9 317 475,66 €	9 539 902,17 €	9 976 730,94 €	2 535 491,00 €		-1,43%
731 - Fiscalité locale				7 298 091,84 €		
74 - Dotations et participations	5 175 610,75 €	5 255 776,32 €	5 278 099,57 €	5 522 225,61 €		4,63%
75 - Autres produits de gestion courante	74 670,85 €	103 376,15 €	44 648,26 €	134 928,61 €		202,20%
76 - Produits financiers	- €		4 851,00 €			-100,00%
77 - Produits exceptionnels	77 578,21 €	371 027,89 €	120 981,89 €	182 760,90 €		51,06%
78 - Reprises provisions semi-budgétaires	- €		4 222,00 €			-100,00%
TOTAL RECETTE REELLE DE FONCTIONNEMENT	15 206 649,32 €	15 967 940,81 €	16 187 672,43 €	16 381 968,31 €		1,20%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	191 751,07 €	47 328,28 €	1 937,01 €	16 156,79 €		734,11%
TOTAL RECETTE ORDRE DE FONCTIONNEMENT	191 751,07 €	47 328,28 €	1 937,01 €	16 156,79 €		734,11%
TOTAL RECETTE DE FONCTIONNEMENT	15 398 400,39 €	16 015 269,09 €	16 189 609,44 €	16 398 125,10 €		1,29%



Concernant la fiscalité directe locale, la commune de Marly a maintenu la baisse des impôts en 2024

	2020	2021	2022	2023	2024
TFPB	54,47%	53,47%	52,47%	51,47%	50,47%
TFPNB	71,31%	73,31%	72,31%	71,31%	70,31%
THRS				22,11%	21,11%

2.2 Les dépenses de fonctionnement

Le volume total des dépenses réelles de fonctionnement est de 12 587 717.71 €. Elles regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des services notamment :

✓ Les charges à caractère générale (chapitre 011)

Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives à l'entretien des bâtiments communaux et de la flotte automobile, aux fluides, aux assurances, aux contrats de prestation de service, à l'achat de petit matériel et fournitures courantes, aux fournitures administratives et scolaires, aux taxes foncières...

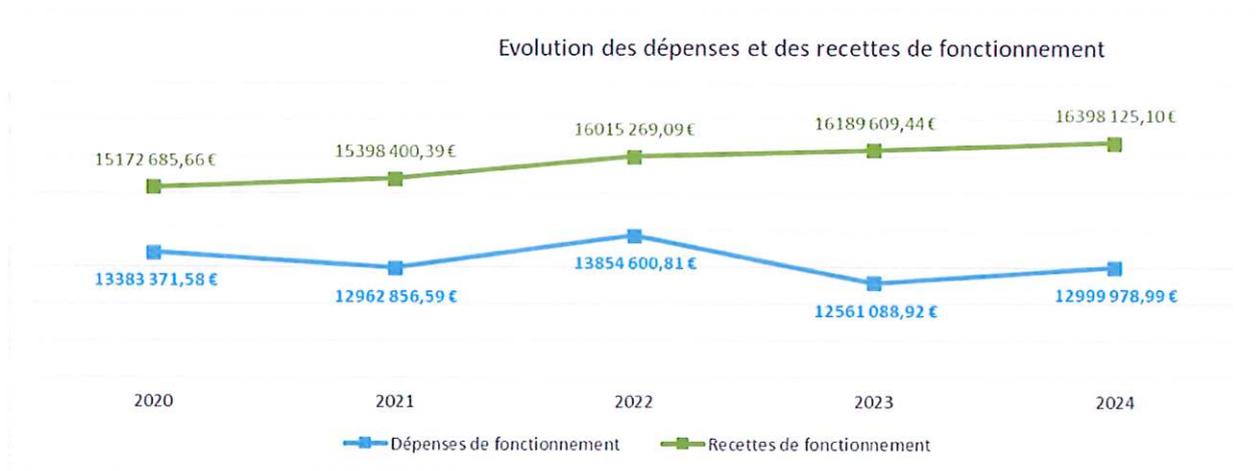
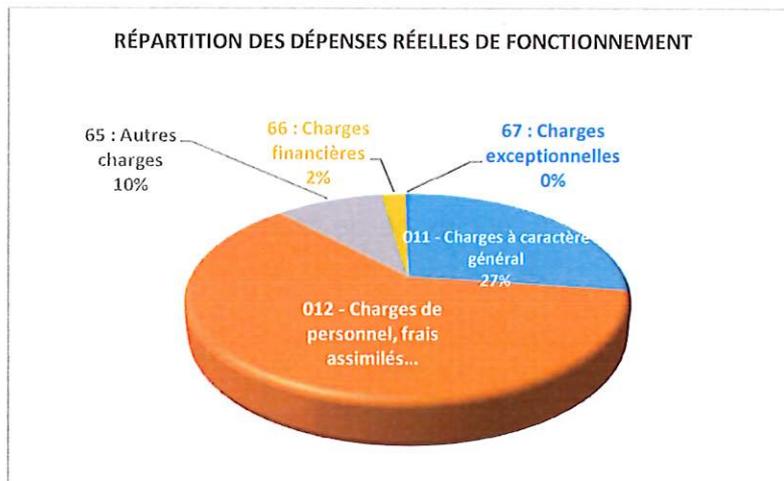
Ce chapitre a augmenté de 10.44 % par rapport à 2023 notamment de l'électricité, de l'entretien de la voirie (fourniture, entretien et réparation) du matériel roulant ainsi que la première édition du festival « dernières gorgées d'été » dédié aux brasseurs locaux.

✓ Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel demeurent stables avec 7 684 683.76 € en 2024 contre 7 704 588.83 € en 2023 malgré les hausses réglementaires.

Les dépenses d'ordre représentent des écritures comptables pour 412 261.28 €.

Chapitres	CA2021	CA2022	CA2023	CA 2024	Variation CA2024/CA2023
011 - Charges à caractère général	3 202 435,96 €	3 978 794,26 €	3 089 028,94 €	3 411 650,60 €	10,44%
012 - Charges de personnel, frais assimilés	8 080 779,53 €	7 652 866,99 €	7 704 588,83 €	7 684 683,76 €	-0,26%
65 : Autres charges	997 452,44 €	1 276 152,55 €	1 186 533,52 €	1 206 187,30 €	1,66%
66 : Charges financières	299 723,18 €	248 146,96 €	233 360,03 €	255 916,05 €	9,67%
67 : Charges exceptionnelles	11 421,57 €	17 076,49 €	13 022,14 €	29 280,00 €	124,85%
68 : Dotations aux provisions	4 222,00 €		21 118,22 €	- €	-100,00%
TOTAL DEPENSE RELLE DE FONCTIONNEMENT	12 596 034,68 €	13 173 037,25 €	12 247 651,68 €	12 587 717,71 €	2,78%
023 Virement à la section d'investissement				- €	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	366 821,91 €	681 563,56 €	313 437,24 €	412 261,28 €	31,53%
TOTAL DEPENSE ORDRE DE FONCTIONNEMENT	366 821,91 €	681 563,56 €	313 437,24 €	412 261,28 €	31,53%
TOTAL DEPENSE DE FONCTIONNEMENT	12 962 856,59 €	13 854 600,81 €	12 561 088,92 €	12 999 978,99 €	3,49%



3 La section d'investissement

La section d'investissement est liée aux projets de la commune à m

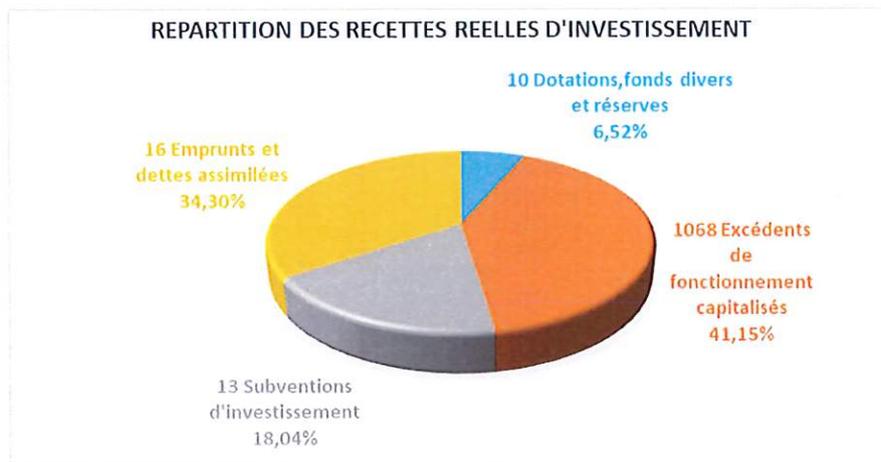
3.1 Les recettes d'investissement

Le volume total des recettes réelles d'investissement est de 7 289 556.45 € et comprennent :

- ✓ Les subventions d'investissement reçues pour 1 314 895.07 € (NPNRU, CAF, CAVM)
- ✓ Les amendes de police pour 45 036 €
- ✓ Le FCTVA pour 419 799.21 €
- ✓ La taxe d'aménagement pour 55 286.97 €
- ✓ L'emprunt de 2.5M€
- ✓ L'excédent de fonctionnement capitalisé (au compte 1068) pour 2 999 575.20 €

Les recettes d'ordre représentent les écritures comptables pour un montant de 520 267.18 €.

Chapitres	CA 2021	CA 2022	CA2023	CA 2024	Variation CA2024/CA2023
021 Virement de la section de fonctionnement					
10 Dotations, fonds divers et réserves	534 886,39 €	452 343,95 €	212 201,66 €	475 086,18 €	123,88%
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	1 637 894,11 €	1 401 899,30 €	1 058 999,11 €	2 999 575,20 €	183,25%
13 Subventions d'investissement	172 469,50 €	392 353,91 €	1 832 088,84 €	1 314 895,07 €	-28,23%
16 Emprunts et dettes assimilées	139 317,06 €	1 250 000,00 €	1 500 000,00 €	2 500 000,00 €	66,67%
024 Produits des cessions d'immobilisations					
4582 Opérations sous mandat	121 518,82 €		21 000,00 €		-100,00%
23 - Immobilisations en cours			64 502,85 €		-100,00%
TOTAL RECETTE REELLE D'INVESTISSEMENT	2 606 085,88 €	3 496 597,16 €	4 688 792,46 €	7 289 556,45 €	55,47%
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	362 744,17 €	681 563,56 €	313 437,24 €	398 816,47 €	27,24%
041 opérations patrimoniales		36 536,76 €		121 450,71 €	
21 Immobilisations corporelles	4 077,74 €				
TOTAL RECETTE ORDRE D'INVESTISSEMENT	366 821,91 €	718 100,32 €	313 437,24 €	520 267,18 €	65,99%
TOTAL RECETTE D'INVESTISSEMENT	2 972 907,79 €	4 214 697,48 €	5 002 229,70 €	7 809 823,63 €	1,21 €



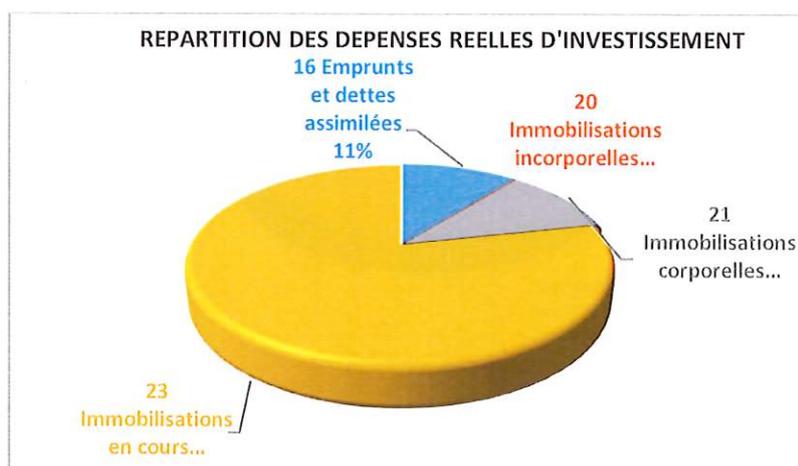
3.2 Les dépenses d'investissement

Le volume total des dépenses réelles d'investissement est de 10 226 786.66 € contre 5 530 979.76 € en 2023.

Les dépenses d'investissement font varier durablement la valeur (achat de biens immobilier, de matériel informatique, mobilier, véhicule) en capital de la dette.

- ✓ Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées : le remboursement du capital de la dette était de 1 089 435.17 € en 2024
- ✓ Les chapitres 20, 21 et 23 sont les principaux investissements réalisés en 2024 qui sont les suivants :
 - Construction du groupe scolaire Hélène Carrère d'Encausse : 6 449 879.68 €
 - Mise en place de la vidéoprotection : 57 629.57 €
 - Aménagement de la rue Roger Salengro : 543 328.32 €
 - Aménagement de la rue Jean Jaurès : 379 220.74 €
 - Renouvellement du parc automobile : 96 326.88 €
 - Réalisation du parking rue Roger Salengro : 251 924.80 €
 - Rénovation du hall d'accueil de l'Hôtel de Ville : 268 182.22 €
 - Travaux dans les bâtiments publics : 220 345 €

Chapitres	CA 2021	CA 2022	CA2023	CA 2024	Variation CA2024/CA2023
001 Exécédent investissement reporté					
10 Dotations, fonds divers et réserves			155 740,34 €		
16 Emprunts et dettes assimilées	841 962,04 €	906 576,06 €	1 013 155,74 €	1 089 435,17 €	7,53%
20 Immobilisations incorporelles	6 612,00 €			14 268,00 €	
21 Immobilisations corporelles	427 417,56 €	1 148 025,96 €	1 287 297,77 €	1 093 135,57 €	-15,08%
23 Immobilisations en cours	456 226,50 €	2 273 095,83 €	3 033 550,30 €	8 029 947,92 €	164,70%
4581 Opérations sous mandat	121 518,82 €		41 235,61 €		
TOTAL DEPENSE REELLE D'INVESTISSEMENT	1 853 736,92 €	4 327 697,85 €	5 530 979,76 €	10 226 786,66 €	84,90%
040 Opération d'ordre de transfert entre sections	1 937,00 €	47 328,28 €	1 937,01 €	16 156,79 €	734,11%
041 Opérations patrimoniales		36 536,76 €		108 005,90 €	
TOTAL DEPENSE ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 937,00 €	83 865,04 €	1 937,01 €	124 162,69 €	6310,02%
TOTAL DEPENSE D'INVESTISSEMENT	1 855 673,92 €	4 411 562,89 €	5 532 916,77 €	10 350 949,35 €	87,08%



4 Le résultat de clôture

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le 07/04/2025 
ID : 059-215903832-20250327-DEL_25_11-BF

Après validation des comptes auprès du comptable public, la commune de Marly présente :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	12 999 978,99 €
Recettes	16 398 125,10 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 398 146,11 €
Résultat reporté N-1	3 652 250,99 €
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7 050 397,10 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	10 350 949,35 €
Recettes dont affectation du résultat au 1068	7 809 823,63 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 2 541 125,72 €
Résultat de l'exercice précédent	- 1 375 685,14 €
RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 3 916 810,86 €

Besoins réels de la section d'investissement

Résultat de clôture section investissement (ligne 001 en dépense d'investissement)	- 3 916 810,86 €
Restes à réaliser recettes	495 045,00 €
Restes à réaliser dépenses	341 491,01 €
Solde Restes à réaliser	153 553,99 €
Résultat clôture + rar	- 3 763 256,87 €
Besoin de financement	3 763 256,87 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire	7 050 397,10 €
En couverture du besoin réel de financement	3 763 256,87 €

Total 1068 (recette investissement)	3 763 256,87 €
Excédent reporté (ligne 002 recettes)	3 287 140,23 €

TOTAL AFFECTE	7 050 397,10 €
----------------------	-----------------------

Récapitulatif

Les résultats d'exécution 2024 de la section d'investissement s'établissent de la manière suivante :

Dépenses : 10 350 949.35 €
Recettes : 7 809 823.63 €

Soit un résultat d'exercice d'investissement déficitaire de 2 541 125.72 €

En 2024, le montant des restes à réaliser s'établit comme suit :

Dépenses : 341 491.01 €

Recettes : 495 045.00 €

En fonctionnement :

Les résultats d'exécution 2024 de la section de fonctionnement s'établissent de la manière suivante :

Dépenses : 12 999 978.99 €

Recettes : 16 398 125.10 €

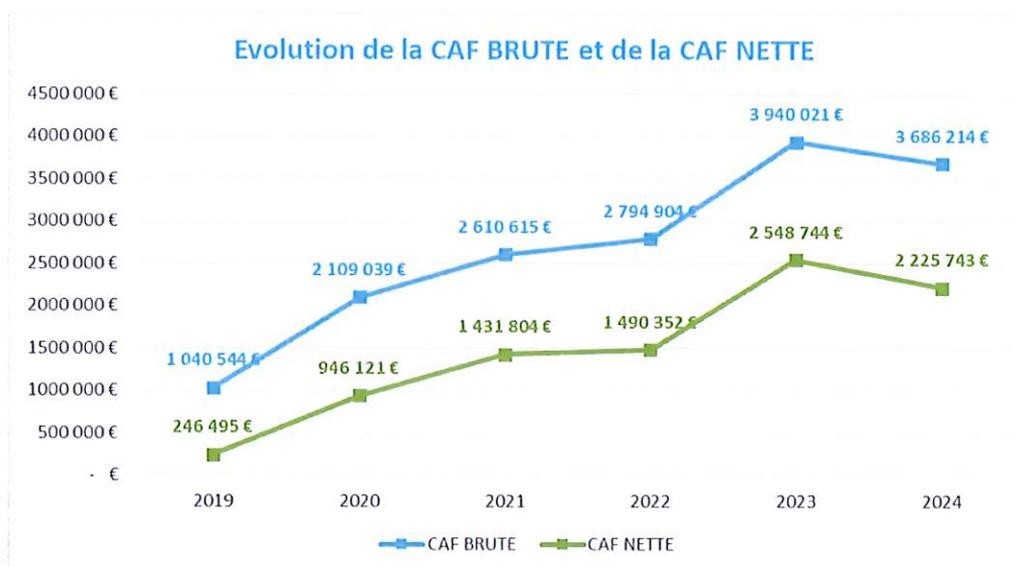
Soit un résultat brut de fonctionnement excédentaire de 3 398 146.11 €

5 L'épargne

L'épargne brute constitue la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement moins les recettes liées aux cessions. Elle représente le socle de richesse financière. L'épargne brute de la commune s'élève à 3 686 214 € pour l'année 2024, soit 304.95 € par habitant, soit un taux d'épargne brut de 23.16 %.

L'épargne nette constitue l'épargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel.

Pour la commune, elle s'élève à 2 225 743 €, soit 184.13 € par habitant.



6 L'emprunt

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
 Reçu en préfecture le 04/04/2025
 Publié le 09/04/2025 
 ID : 059-215903832-20250327-DEL_25_11-BF

La commune dispose actuellement de 12 emprunts dont le PPP (Partenariat Public Privé : éclairage public).

Fiche	Banque	Indice	Méthode d'amortissement	Durée(A)	Encours	Date éch.	Taux éch.
000062	Société Générale	Taux Structuré	Amortissement progressif	20	246 916,37	30/06/2025	3,395
10002341761	Crédit Agricole	Taux Fixe	Echéance constante	15	1 082 497,20	10/02/2025	1,73
201802039	Caisse d'Alloc. Familiales	Taux Fixe	Amortissement constant	10	97 521,93	01/03/2025	0
4369339	Caisse d'Epargne	Taux Fixe	Echéance constante	15	183 540,04	25/03/2025	2
Lot 1 Ream	Caisse Française de Financement Local	Taux Fixe	Amortissement progressif	11	987 164,76	01/03/2025	4,19
MIN510512E	La Banque Postale	Taux Fixe	Echéance constante	15	701 221,74	01/03/2025	1,85
MON283277I	Arkéa Banque	Taux Fixe	Echéance constante	12	430 590,53	01/01/2025	3,95
MON522515I	La Banque Postale	Taux Fixe	Amortissement constant	15	875 000,00	01/01/2025	1,35
MON546278I	La Banque Postale	Taux Fixe	Amortissement constant	20	1 443 750,00	01/01/2025	4,04
MON549687I	La Banque Postale	Taux Fixe	Amortissement constant	20	2 500 000,00	01/04/2025	3,39
PPP	PPP Eclairage ville de Marly	Taux Fixe	Echéance constante	14	417 130,35	31/12/2025	2,97
Refin-Lot 2	Caisse Française de Financement Local	Taux Structuré	Amortissement progressif	19	980 167,82	01/03/2025	4,46
Total					9 945 500,74		

L'encours de la dette (capital restant dû) au 31/12/2024 s'élève à 9 945 500.74 € soit 828.24 € par habitant (moyenne de la strate : 820 € par habitant).

La commune a souscrit un emprunt d'un montant de 2 500 000 en 20234 auprès de la banque postale d'une durée de 20 ans au taux fixe de 3.39 %.

